



UNION NATIONALE DES COMBATTANTS - ALPES
Association affiliée à l'Union Nationale des Combattants - Reconnue d'utilité publique par le décret du 20 mai 1920
(Haute-Savoie / Dauphiné / Pays de Gex)
AFN - 39/45 - INDOCHINE - VEUVES - OPEX - SERVICE MILITAIRE - MEMBRES ASSOCIÉS

Pierre Chauvet
UNC Alpes Chartreuse

Biviers, le 17 avril 2022



**Programme des cérémonies du 8 mai pour Biviers
et des communes adjacentes**

Madame, Monsieur, chers amis,

Nous vous prions de trouver, ci-après le déroulement des cérémonies
du dimanche 8 mai 2022

BERNIN

- 11 h 00** Début de la cérémonie
Présence de Guy ZEGNA, représentant local UNC Alpes Chartreuse et d'un
porte-drapeau.
Gerbe déposée au nom de l'UNC Alpes Chartreuse.

MEYLAN

- 09 h 20** Rassemblement devant la plaque des Résistants à la Détourbe
10 h 00 Cérémonie aux Monuments aux Morts de la mairie de Meylan
Lecture du message l'Union Nationale des Combattants par Thierry Féret,
représentant local UNC Alpes Chartreuse. Présence d'un porte-drapeau.

SAINT-ISMIER

Avant le protocole, Antoine Cerdan, représentant UNC Alpes Chartreuse
accompagné d'un porte-drapeau, lira le message de l'Union Nationale des
Combattants.

- 10h 00** Début de la cérémonie place de l'Eglise
Lever des couleurs
Dépôt de gerbes par M. le maire de Saint Ismier et les Anciens
Combattants

BIVIERS

- 09 h 20** Rassemblement devant la plaque des Résistants à la Détourbe
11 h 00 Rassemblement au Monument aux Morts de Biviers
Intervention du président des Anciens Combattants dédiant la cérémonie
au Lieutenant de Marliave

Lever des Couleurs par les élèves des CM1, CM2
Remise de décorations : Alexandrine Régnier et Ameer Ferhane
Lecture du message de la Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants par
M. le maire ou son représentant
Dépôt de gerbes par le président de l'UNC Alpes Chartreuse, les membres
du Conseil Municipal Jeunes et les représentants du scoutisme
Appel des Morts par M. Boule (avec les enfants du Conseil municipal Jeunes)
Sonnerie aux Morts et Minute de Silence

11 h 30 Pot de l'amitié offert par la municipalité, salle polyvalente de Biviers

A cette occasion, la médaille du mérite UNC Bronze, décoration associative, sera remise aux récipiendaires suivants : Franck Doddi, Jean-Marc Hodebourg, Jean-Michel Jourdan et Adrien Cérantola.

12 h 45 Départ pour le restaurant

Bien cordialement

Pierre Chauvet
Président UNC Alpes Chartreuse
06 01 79 15 18

REPAS DE COHESION AU RESTAURANT DE L'HÔTEL IBIS STYLES

755, avenue Ambroise Croizat, 38920 Crolles

Apéritif Kir Vin Blanc Cassis

Entrée Tarte salée accompagnée de salade

Plats

Choix A Cuisse de canard confite, accompagné gratin dauphinois

OU

Choix B Dos de colin, accompagné de gratin dauphinois

Desserts

Choix C Tarte aux fruits **ou** **Choix D** Entremet glacé

Boissons comprises :

Thé et café

Vins Blanc et Rouge 1 bouteille pour 4 personnes
Eaux plates et gazeuses

Coupon-Réponse à renvoyer par retour et avant le 1^{er} mai 2022

(La remise de chèques est à éviter le jour du repas. Merci beaucoup).

accompagné de votre **chèque de règlement pour le ou les repas,**

libellé à l'ordre de « UNC Alpes Chartreuse »

et à adresser à :

Jacques Mulard 43, rue André Malraux, cidex 124 – 38920 Crolles

jacquesmulard@free.fr – 06 89 37 24 99

Mme/M.....assistera au repas de cohésion

Il (ou elle) sera accompagné(e) de personne(s)

Nombre de choix **A.....** **OU** **B.....**

Nombre de choix **C.....** **OU** **D.....**

Ci-joint un chèque de € (**soit 28. € x**)

A le2022

Signature